



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Caen, le 7 juillet 2023

MISE EN EXAMEN D'UN SURVEILLANT AU COLLEGE DE SAINT-VALÉRY-EN-CAUX (76)

Lundi 12 juin 2023, les services académiques ont été avisés par un personnel de l'académie qu'un assistant d'éducation surveillant d'internat du collège Jehan Le Pôvremoyne à Saint-Valery-en-Caux avait eu un comportement inapproprié à l'égard d'élèves de l'établissement. La nature des faits rapportés a conduit la Rectrice de l'académie de Normandie à rédiger un signalement au Procureur de la République conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, et à suspendre quatre personnels de l'établissement (cf. communiqué en date du 16 juin 2023).

Vendredi 7 juillet 2023, le Procureur de la République de Rouen a souhaité faire connaître la mise en examen de l'assistant d'éducation pour les infractions de complicité de viol sur mineurs de 15 ans, agression sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans, agression sexuelle sur mineur de plus de 15 ans par personne ayant autorité, corruption de mineur de moins de 15 ans, corruption de mineur dans un établissement scolaire. Il a ordonné son placement en détention provisoire.

L'Éducation nationale dénonce ces violences inqualifiables. L'académie de Normandie exprime toute son empathie aux élèves victimes ainsi qu'à leurs familles. Elle a proposé une cellule d'écoute psychologique aux élèves, reçu les familles qui l'ont souhaité et organisé une aide à la rescolarisation pour les victimes qui en ont fait la demande. Elle maintient un suivi attentif et individualisé des situations signalées.

Dans les jours qui ont suivi la révélation des faits, la Rectrice de l'académie de Normandie a missionné une enquête administrative au collège Jehan Le Pôvremoyne de Saint-Valery-en-Caux dont le rapport sera très prochainement rendu. Dans le contexte de l'instruction judiciaire en cours, ses conclusions seront mises à la disposition de la justice. Les fautes professionnelles qui auront été établies seront suivies de sanctions.

Contact

Matthieu GONET

06 87 57 51 36

Mél. presse@ac-normandie.fr

www.ac-normandie.fr